

DÉPARTEMENT DE LA SOMME**ARRONDISSEMENT D'AMIENS****FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE D'ÉNERGIE DE LA SOMME****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU**

SÉANCE DU 4 MAI 2023

DATE DE CONVOCATION : 26/04/2023
DATE D’AFFICHAGE : 05/05/2023
NOMBRE DE MEMBRES : - Inscrits : 18 - Présents : 15 - Absents : 3 - Votants : 15 - Pour : 15 - Contre : 0 - Abstention : 0
OBJET : Marché global de performance Réseau de chaleur de Roye Avenant n ° 4

L’an deux mille vingt-trois, le jeudi 4 mai à 9 heures 30, le Bureau de la Fédération Départementale d’Energie de la Somme, légalement convoqué s’est réuni dans les locaux de la FDE 80, 3 rue César Cascabel, Pôle Jules Verne 2 à BOVES, sous la présidence de M. Franck BEAUVARLET.

Étaient présents : 15 membres sur 18 convoqués, formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents et excusés : 3 membres.

Monsieur Daniel CARON a été nommé secrétaire de séance.

La séance étant ouverte, Monsieur le Président expose qu’il convient d’établir un avenant n° 4 au Marché Global de Performance relatif à la conception, la réalisation et l’exploitation d’une chaufferie bois et d’un réseau de chaleur sur la commune de Roye confié à l’entreprise ENGIE Solutions et notifié le 31 juillet 2017.

Il est proposé au Bureau l’avenant n°4 comportant les modifications suivantes :

- La mise à jour du prix des travaux ;
- La mise à jour des frais d’exploitation prévue au contrat, la gestion de la chaufferie gaz du centre hospitalier étant pris en charge le Titulaire (P1, P2 et P3).
- Suspension provisoire de la redevance P1’ (intégrée dans le marché groupé de la FD80).

L’avenant n°4 augmente le montant du marché de 12 272,00 €HT. L’ensemble des avenants portés au marché à ce stade modifie le marché de - 4 % du montant du marché initial.

Il est proposé au Bureau de la Fédération :

- d’approuver l’avenant n°4 au marché global de performance relatif à la conception, la réalisation et l’exploitation d’une chaufferie bois et d’un réseau de chaleur sur la commune de Roye.
- d’autoriser Monsieur le Président à le signer et à en faire appliquer les clauses.

.../...

OBJET :

**Marché global de
performance**

Réseau de chaleur de Roye

Avenant n ° 4

.../...

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Fédération :

- approuve l'avenant n°4 au marché global de performance relatif à la conception, la réalisation et l'exploitation d'une chaufferie bois et d'un réseau de chaleur sur la commune de Corbie.
- autorise Monsieur le Président à le signer et à en faire appliquer les clauses.

Fait et délibéré en séance
les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme

Le Président,

Franck BEAUVARLET

